



PARTI SOCIALISTE

SECTION PARIS 13^e OUEST

Une réforme juste et ambitieuse : pour la retraite universelle et personnalisée

Le PS pose le cadre d'une réforme juste et réaffirme quatre exigences, qui constituent les quatre objectifs que nous plaçons au cœur de la réforme des retraites :

OBJECTIF 1 : Garantir le niveau de vie des retraités. Le niveau des pensions est aujourd'hui menacé par les effets des réformes de Balladur et Fillon en 1993 et en 2003.

OBJECTIF 2 : Une réforme qui repose sur des efforts partagés. Cela signifie la mise à contribution de tous les revenus, y compris ceux du capital, la prise en compte de la pénibilité et la réduction des inégalités de revenus entre les hommes et les femmes.

OBJECTIF 3 : Une réforme durable. C'est l'impératif de garantir un financement qui pérennise notre système de retraite par répartition, sans qu'il soit besoin de le remettre sans cesse en cause.

OBJECTIF 4 : Permettre davantage de choix individuels dans le cadre de garanties collectives. Garantir des droits clairs et permettre à chacun de maîtriser sa vie dans un cadre solidaire et protecteur.

Nos propositions

Notre système doit reposer sur des droits collectifs solides, qui jouent le rôle de vigies sociales et qui permettent davantage de choix individuels. À ce titre l'âge légal de départ en retraite constitue une garantie et une borne indispensables.

1. Maintenir l'âge légal de départ en retraite à 60 ans. C'est une exigence. Relever cet âge constituerait une injustice, sans résoudre la question du chômage des seniors. C'est une garantie pour ceux qui ont atteint leur durée de cotisation, une protection pour les salariés usés par le travail et une liberté de choix.

2. Des choix individuels dans le cadre de garanties collectives. Les rythmes de la vie ont changé. Le modèle formation-activité-retraite ne correspond plus aux réalités. Nous proposons : un compte temps qui permette de faire de vrais choix (année sabbatique, reprise d'études, réduction progressive du temps de travail) ; la prise en compte des années de formation et les stages ; d'inciter ceux qui le souhaitent à travailler plus longtemps. Nous proposons de renforcer et moduler le mécanisme de surcote dans le temps.

3. Pérenniser le système jusqu'en 2025. Nous proposons des points d'étape réguliers tous les 5 ans avec les partenaires sociaux et une clause de rendez-vous en 2025. Si un allongement de la durée de cotisation devait alors être envisagé, il ne devrait pas excéder la moitié des gains d'espérance de vie (aujourd'hui il représente deux-tiers d'allongement d'activité, pour un tiers de temps de retraite).

4. Un socle de droits communs dans le public et le privé. La mise en opposition entre privé et public est utilisée à des fins électoralistes. Les principes que nous mettons en avant doivent s'appliquer à tous les salariés, du secteur public comme du secteur privé. Ce travail sera confié à une commission pour le rapprochement des régimes.



Coupon à découper et à retourner à la Section 13^e Ouest

41 rue Bobillot 75013 Paris • www.ps-paris13ouest.org

section@ps-paris13ouest.org • Tél. 01 45 89 88 63

Je souhaite devenir sympathisant Je veux adhérer au Parti Socialiste

Prénom

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Email